

## Fonds nickel : mission accomplie

**C'est avec le sentiment du travail accompli que s'est achevé début septembre le conseil d'administration du fonds nickel. Réuni sous la présidence de Philippe Gomès, les administrateurs du récent établissement public ont pu constater l'efficacité du dispositif de soutien mis en place dans l'urgence voilà dix-huit mois.**

Les mots qui résonnaient en mars 2009 dans la sphère minière calédonienne n'avaient rien de réjouissants. Crise économique, fermeture de Yabulu, chômage technique, amélioration de la compétitivité... Humeur morose au pays du nickel ! Le fonds nickel, héritier du fonds de concours pour un soutien conjoncturel au secteur minier (FCSCM), entrainait alors en action, au grand soulagement de nombre de rouleurs et petits mineurs alors en grande difficulté.

A partir du 14 avril 2009 et de la délibération du gouvernement déclarant le secteur en crise, l'établissement a pris à son compte tout ou partie des charges patronales devenues écrasantes pour les employeurs aux reins trop fragiles. En six mois d'exercice, ce sont 136 millions de francs qui furent injectés dans ces cotisations sociales. Début 2010, l'horizon minier s'éclaircit quelque peu, les dossiers transmis au fonds nickel sont plus clairsemés et le rythme de l'aide s'allège. Finalement, après neuf mois d'activité,

le dispositif a financé les charges patronales de dix-neuf entreprises en difficulté à hauteur de 144 millions de francs.

En parallèle, le fonds nickel a utilisé le second levier d'action mis à sa disposition : la commande de travaux sur des sites miniers à réhabiliter. Là encore, le bilan s'avère positif puisque, en moins d'un an, 173 millions de francs ont été consacrés à des chantiers environnementaux, nécessaires à la bonne santé de plusieurs sites mais aussi au maintien de l'activité des entreprises touchées par la morosité du contexte économique mondial. Nakéty, Ouasséoua, M'Béri, Tontouta et Népoui ont vu travailler des engins et des hommes à la réhabilitation et à la compensation de dégradations passées.

Pour concrétiser les deux leviers d'action prévus dans les statuts du fonds nickel, la structure disposait, à sa création, d'une enveloppe de quelque 2 milliards de francs. La majeure partie du budget, soit 1,71 milliard, provenait du FCSCM, très peu utilisé après sa création. Tom-

bait également dans l'escarcelle du fonds nickel le montant de la redevance minière réglée par les titulaires de concessions.

### Le travail continue

Depuis le 30 mars dernier, la situation de crise dans le secteur minier calédonien est déclarée terminée. Pour autant, le fonds nickel n'en tombe pas en sommeil. Mis à part le soutien financier aux entreprises en difficulté, l'établissement public a pour vocation de poursuivre les travaux de réhabilitation des sites miniers dégradés. Dans cette perspective, un plan pluriannuel est en cours d'élaboration. En attendant sa présentation à la fin de l'année 2010, le conseil d'administration du fonds nickel a passé à la loupe les premières démarches.

A ce jour, un premier état des lieux des sites abandonnés est achevé. Véritable sujet d'inquiétude en matière environnementale, ces sites laissés à l'abandon par des so-

ciétés minières arrivées au bout des filons exploitables font planer certains dangers sur la nature environnante. Dégradations importantes, disparition d'un endémisme précieux, riche et fragile, menace sur la ressource en eau... autant d'impacts qui, s'ils ne peuvent plus être complètement supprimés après plusieurs années d'abandon, pourraient au moins être limités aux dégâts passés.

Jusqu'à présent, quelque deux cents sites présentent les caractéristiques nécessaires à l'intervention du fonds nickel parmi lesquels 20% sont déjà en voie de réhabilitation ou le seront prochainement. Au total, le fonds nickel pourrait injecter 500 millions de francs par an dans la réhabilitation de sites dégradés.

Le conseil d'administration du fonds nickel a préconisé des études sur sites laissés à l'abandon et néanmoins potentiellement exploitables en raison de la baisse des tenneurs en nickel demandée sur le marché mondial.

Anne Claire Lévêque